

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation
07/03/2019

Date Affichage
07/03/2019

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres Présents :	7
Nombre de membres Absents :	4
Nombre de procurations :	0
Nombre de votants :	7

Séance du 12 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf et le douze mars à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., GOMES D., PERARNAUD C., POROLI F., DOUMERGUE F., MIRAN P.

Absents excusés : VERGES B.

Absents : CHEVRIER C., CICCARIELLO C., LOPEZ MT

Objet de la Délibération

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Sous la présidence de GOMES Daniel, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget du service eau et assainissement 2018 qui s'établit ainsi:

Fonctionnement :

Dépenses	251 637,51 €
Recettes (y compris 002)	282 375,71 €
Résultat de clôture :	30 738,20 €

Investissement :

Dépenses (y compris 001)	185 178.48 €
Recettes	172 100.92 €
Résultat :	- 27 069.57€

Solde des restes à réaliser :	-13 992.01€
Besoin de financement :	27 069.57 €

Hors de la présence de M. Philippe LOOS, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2018 du budget du service eau et assainissement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Copie certifiée conforme.

A Formiguères, le 15 mars 2019

Le Maire
P. LOOS

